

Association MUTUELLE & SOLIDARITE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 septembre 2022

L'Assemblée Générale de l'Association Mutuelle et Solidarité, en séance ordinaire, s'est déroulée le 22 septembre 2022 à l'**Hôtel de la Verte Vallée à Munster**.

L'accueil des membres de l'association s'est ainsi déroulé dans ce cadre à partir de 10H00.

L'assemblée a été convoquée et est organisée en respect des dispositions réglementaires et statutaires. Elle est présidée par son Président **Rémy GUTLEBEN** ayant tous pouvoirs à cet effet. Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'aux invités.

Le quorum de l'assemblée générale se trouve atteint par la majorité des membres présents ou représentés sous le contrôle du scrutateur nommé à cet effet en la personne de Madame **Carolle ROBOTTI** adhérente de l'association.

M. **J-Pierre TSCHIEMBER** remplit les fonctions de secrétaire.

Dans le dossier remis à chaque participant figure l'ensemble des documents permettant de disposer de toutes les informations illustrant l'activité et les comptes de l'association quant aux actions de solidarité ainsi que sur le fonctionnement de l'association au titre de l'année 2021.

Le président déclare la séance ouverte et cède ensuite la parole à J-Pierre TSCHIEMBER pour la gestion des points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28.10.2021**
- 2 - Rapport de gestion de l'activité en 2021**
- 3 - Approbation du bilan et du compte de résultat de 2021**

1 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28.10.2021

J-Pierre TSCHIEMBER donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice précédent qui s'est tenue le 28 octobre 2021, à l'**Abbaye Notre-Dame d'Oelenberg à REININGUE**, monastère de l'ordre des cisterciens du 11^{ème} siècle et lieu emblématique de solidarité dans le cadre duquel nous avons choisi de nous réunir.

2 - Rapport de gestion de l'activité en 2021

J-Pierre TSCHIEMBER poursuit avec la présentation du rapport de gestion se rapportant à l'exercice clos le 31.12.2021. Les actions entreprises représentent un engagement financier de **82 731 €** en 2021. Une provision globale de **223 022 €** est en outre constituée et disponible pour financer les projets en cours ou à venir, en 2022 et au-delà.

A ce jour, 6 mutuelles partenaires sont diversement engagées au niveau de leurs territoires respectifs grâce à l'adhésion individuelle de leurs sociétaires, acteurs essentiels de la solidarité collective. Au total, ceux-ci représentent les **128 102 adhérents** de l'association.

3 - Approbation du bilan et du compte de résultat de 2021

Mlle Emmanuelle BAUCHET présente et commente l'ensemble des opérations et des chiffres formant le compte de résultat et le bilan de l'association au 31.12.2021. Le produit total des activités s'élève à **181 226 €**. Les charges quant à elles s'élèvent à **254 183 €**. Les actions solidaires entreprises durant l'exercice représentent un investissement de **82 731 €**. Parallèlement, des provisions d'un montant égal à **156 572 €** ont été constituées en prévision d'actions solidaires à réaliser. Le compte de résultat de l'exercice a dégagé un solde positif de **10 102 €**. Le bilan totalise un actif et un passif de **265 920 €**. Au terme de l'exercice nous avons dénombré **128 102 adhérents** qui ont cotisé et sont membres de l'association.

En l'absence de **M. André FLAITZ** agissant en qualité de trésorier de l'association, son rapport de vérification des comptes établi le 15 septembre 2022 est présenté à l'Assemblée. Ce rapport confirme et valide les chiffres et le résultat présentés à l'assemblée au titre de l'exercice 2021, après prise de connaissance et vérification au siège de l'association de tous les documents comptables des opérations réalisées durant l'exercice.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion et après avoir pris connaissance de l'ensemble des données en rapport avec le déroulement de l'activité de l'association en 2021, adopte les résolutions suivantes :

1^{ère} résolution

L'assemblée générale ordinaire adopte à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2021,

2^{ème} résolution

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par M. Jean-Pierre TSCHIEMBER et après avoir eu connaissance du compte de résultat et du bilan de 2021 présentés par Mlle Emmanuelle BAUCHET, approuve à l'unanimité l'ensemble des documents et des opérations de l'exercice 2021.

3^{ème} résolution

L'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2021 qui se soldent par un résultat positif de **10 102 €** et un total au bilan de **265 920 €**. Elle approuve en outre le report à nouveau du résultat de l'exercice.

Les sujets à l'ordre du jour ayant été entièrement abordés et traités, le président Rémy GUTLEBEN remercie les participants pour leur présence de même que pour leur confiance témoignée aux activités de l'association en 2021. Il clôt ainsi l'assemblée générale de 2022.

Le Président
Rémy GUTLEBEN

Le Secrétaire
J-Pierre TSCHIEMBER

La Scrutatrice
Carolle ROBOTTI